

Homosexuels et exclusion du don de sang : impact sur le risque résiduel de transmission du VIH par transfusion

J. Pillonel, C. Semaille, A. Velter, J.-C. Desenclos

InVS, Saint-Maurice

INTRODUCTION

Dès 1983, une circulaire du ministère chargé de la santé recommandait aux établissements de transfusion sanguine d'écarter du don de sang les personnes appartenant aux populations à risque vis-à-vis du sida, populations qui incluaient les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH). En 2006, certaines associations de lutte contre le sida et SOS homophobie ont demandé d'autoriser le don de sang aux HSH. En décembre 2007, la ministre chargée de la santé a annoncé l'ouverture du don de sang aux HSH, mais actuellement la mesure d'exclusion des HSH est toujours en vigueur. Dans ce contexte, il est apparu utile d'estimer l'impact potentiel d'une modification de la mesure sur le risque résiduel transfusionnel VIH.

MÉTHODE

Nous avons évalué (1) la part du risque actuel attribué aux HSH, puisque, malgré la sélection des donneurs, des HSH sont régulièrement trouvés positifs à l'occasion d'un don de sang et (2) l'impact d'une modification de l'exclusion actuelle des HSH en la remplaçant par une mesure consistant à n'exclure que les HSH multipartenaires sur les 12 derniers mois avant le don.

RÉSULTATS

Sur la période 2004-2006, 30 cas incidents VIH ont été observés chez des donneurs de sang ayant donné au moins deux fois sur une période de trois ans, soit 1,3 cas pour 100 000 personnes-années. Le risque résiduel qui en découle a été estimé à 0,43 pour un million de dons, soit 1 pour 2 350 000 dons (IC 95 % : 0 – 1/700 000).

1 - Évaluation de la part du risque VIH actuel attribué aux HSH : entre 2004 et 2006, parmi les 30 donneurs de sang trouvés positifs pour le VIH, 15 (50%) étaient des HSH. Donc, si aucun donneur HSH n'avait donné son sang sur la période 2004-2006, le risque serait de 1/4 600 000 dons, soit un risque divisé par 2 par rapport au risque actuel.

2 - Une modification de l'exclusion actuelle qui consisterait à n'exclure que les HSH multipartenaires sur les 12 derniers mois entraînerait un risque VIH compris entre 1/1 670 000 et 1/1 260 000 dons, correspondant à un nombre de dons supplémentaires potentiellement contaminés par le VIH compris entre un don tous les deux ans et un don chaque année.

DISCUSSION ET CONCLUSION

En doublant potentiellement le risque transfusionnel VIH, la modification de la mesure d'exclusion actuelle pourrait avoir pour conséquence d'annuler le bénéfice du dépistage génomique viral pour le VIH mis en place en juillet 2001 pour améliorer la sécurité transfusionnelle. Pour autant, les résultats de cette analyse ne doivent pas conduire à exclure la possibilité d'une ouverture du don aux HSH. En effet, ces estimations ne tiennent pas compte d'un éventuel changement de comportement des HSH face à une modification des critères de sélection. L'interdiction actuelle est vécue par certains HSH comme une discrimination, qui sont ainsi tentés de détourner la mesure d'exclusion systématique. Leur laisser la possibilité de donner pourrait être vécu comme une responsabilisation et entraîner une meilleure auto-exclusion des HSH ayant des comportements sexuels à risque. Mais ce changement d'attitude n'est pas modélisable et n'a donc pas pu être intégré à cette analyse de risque.